

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2009-02

**L'an deux mille vingt, le vingt-neuf septembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes  
Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de  
Monsieur Gérard BRANDA, Maire.**

Conseillers en exercice : 15

Présents : 12 + 2 proc  
Votants : 14

**Etaient présents : Gérard STOERKEL – Michel CORSINI – Sandrine  
BARRALIS – Patrice MARTIN – Chantal BARBIER – Jean-Marc  
BLANIC – Christian DI MARTINO – Pascale PELLETIER – Fabienne  
GALLI – Eliane CALDEI-VIDAL – Béatrice ROZIER**

**Objet : Restauration complète  
De la toiture de l'église  
Demande d'aides financières**

**Absente : Karine DEMAIN**

**Absents excusés : Philippe ALLEGRINI – Fabrice FONTAINE**

**Secrétaire : Pascale PELLETIER**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée délibérante qu'il serait bon d'accepter un projet de rénovation complète de la toiture vétuste de l'église afin de préserver le patrimoine public historique de la commune et par la même participer à l'effort de relance de l'économie locale.

L'église est un bâtiment non classé.

Les travaux de réfection ont un coût estimé à 30 000,00 € HT (travaux + aléas).

Aussi, il apparaît nécessaire de demander des aides financières auprès de l'Etat et du Département.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la commune.

L'Etat, au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), pourrait participer à hauteur de 50 % soit 15 000,00 €.

Le Département pourrait participer à hauteur de 30 % soit 9 000,00 €.

Autofinancement à hauteur de 20 % soit 6 000,00 €.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents**

- **ACCEPTE** le projet de travaux de réfection de la toiture de l'église
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 30/09/2020  
Qualité : Maire